



CONCOURS D'ART PUBLIC POUR LE MONUMENT DU CADEAU DE LORD STANLEY: DECLARATION DU JURY

26 octobre 2016

Contexte

En 2009, un groupe de volontaires à l'esprit civique a proposé de créer un monument pour honorer le don historique de la plus prestigieuse récompense décernée aux équipes de hockey professionnelles, à savoir la coupe Stanley. Un conseil d'administration, dirigé par Paul Kitchen, l'un des fondateurs et présidents, a constitué un organisme de charité, connu sous le nom de « Monument Mémorial Lord Stanley Inc. », pour mener à bien ce projet.

La MMLSI s'est attelée à la tâche complexe consistant à définir la façon de concevoir le monument, à repérer un endroit marquant au sein de la capitale nationale, à consulter les parties prenantes et à lever des fonds.

Le conseil d'administration de la MMLSI s'est assuré les services professionnels de Barry Padolsky Associates Inc., architectes, pour superviser tous les aspects techniques du projet, et notamment un concours de conception ouvert à tous.

Un jury composé d'experts compétents a été constitué pour évaluer les propositions et recommander une conception gagnante en vue de la prise de décision finale par le conseil d'administration de la MMLSI.

Le concours de conception a débuté en mars 2016 par le lancement d'une demande de qualifications. Cette DDQ demandait que le projet se traduise par une œuvre emblématique qui :

- célébrera l'influence profonde de ce don modeste de Lord Stanley;
- témoignera des liens entre le hockey, la culture et l'identité nationale de notre pays;
- sera une œuvre d'art publique à la fois inspirante, lisible et accessible;
- informera, honorera et deviendra un lieu de rassemblement;
- mettra en valeur le contexte urbain; et
- respectera le Monument commémoratif de guerre du Canada situé à proximité.

Quarante soumissions ont été reçues de l'ensemble du Canada suite à la DDQ. Le jury, présidé par Mme Adrian Burns (membre non votant), a sélectionné huit

finalistes. Le conseil d'administration de la MMLSI a approuvé le choix des finalistes et les a invités à présenter leurs propositions de conception. Une demande de propositions officielle a été adressée aux huit finalistes le 10 juin 2016.

En septembre, un comité technique a examiné les propositions de conception sur le plan financier et opérationnel. Les équipes en concurrence ont présenté leurs conceptions et leurs maquettes au jury le 22 septembre.

Les modèles ont été exposés au public lors de la soirée du 22 septembre et le jour suivant.

La population a été invitée à faire part de ses commentaires sur les sites Internet de la MMLSI et de la Société Radio-Canada.

Recommandation du jury au conseil d'administration

Le jury s'est réuni pour la troisième fois le 14 octobre afin d'examiner avec attention les propositions de conception en tenant compte des évaluations réalisées par le comité technique et des commentaires publiés en ligne par des citoyens. Le jury félicite les huit finalistes pour la qualité et l'originalité de leurs conceptions.

Au terme de longues discussions, le jury a recommandé au conseil d'administration de la MMLSI de déclarer gagnante la conception de l'équipe **Coupland/Leinster/Mills**. Il a également recommandé au conseil d'administration d'attribuer la deuxième place à l'équipe **Covit/Nguyen/Norr**.

Commentaires généraux du jury

Les membres du jury ont estimé que toutes les propositions de conception pouvaient faire l'objet d'améliorations dans le cadre d'un travail ultérieur. Ils ont souligné que l'estimation des coûts, le calendrier et les détails de conception étaient des aspects essentiels de chaque proposition. Au cours de leurs discussions, les membres du jury se sont efforcés de trouver un bon équilibre entre une représentation stricte de la coupe Stanley et une expression plus symbolique de l'expérience d'une compétition de hockey, du plaisir du jeu et de l'euphorie de la victoire.

Le jury a considéré que le monument ne devait pas se contenter de reproduire l'image emblématique de la coupe Stanley. Les Canadiens désirent célébrer le hockey, car il reflète des valeurs et des réalités incontournables de leur pays : les conditions hivernales, l'importance du travail d'équipe, les performances réalisées lors des compétitions et le plaisir que l'on retire d'un sport qui exige du talent, de l'endurance et de la grâce.

La coupe est bien plus qu'un objet physique : elle est devenue le symbole de la victoire dans notre imagination et nos histoires.

Commentaires du jury à l'égard de chaque projet

Les commentaires qui suivent résument l'opinion et les réactions du jury à l'égard de chaque proposition.

1. Coupland/Leinster/Mills

Cette équipe a choisi de placer une version stylisée de la coupe Stanley dans une position inclinée pour obtenir un effet de rapprochement. Elle a opté pour une approche ludique de l'objet physique qui permet aux piétons de découvrir le monument sous différentes perspectives intéressantes. La coupe inclinée est montée sur un socle volumineux qui sert de base et de contrepoids.

Les membres du jury ont jugé cette conception ludique, légère et élégante, propice aux interactions avec les passants. Elle est originale, d'apparence impressionnante, résolument moderne et néanmoins facilement reconnaissable. Elle procure un sentiment de joie et une sensation de mouvement. La particularité de cette conception vue de côté réside dans sa forme allongée qui symbolise la façon dont la coupe a évolué au fil de l'histoire et qui, grâce à une illusion d'optique pouvant être créée à l'aide d'un appareil photo, permet aux gens de lever les bras et de « brandir » eux-mêmes la coupe en signe de victoire.

Le jury a déclaré redouter que cette proposition ne soit trop sculpturale et que les éléments figuratifs qui la composent soient plus fantaisistes que réels. La coupe est déformée pour obtenir un effet de rapprochement et ceci ne plaira pas forcément à tout le monde. Plusieurs questions relatives à l'éclairage restent aussi à régler. Enfin, il convient d'accorder une plus grande attention à la conception du socle en granit, à la proportion du socle par rapport au reste de l'installation et à la place laissée à l'interprétation.

2. Covit/Nguyen/NORR

Cette équipe a opté pour une représentation simplifiée, de grande taille, de la coupe de cérémonie originale offerte par Lord Stanley. Sa conception est formée de pièces de métal incurvées qui se rejoignent pour suggérer la forme de la coupe. Elle se compose également d'une installation en granit noir qui représente une rondelle de hockey (et fait office de banc) et d'une patinoire stylisée. Le monument dans son ensemble est visuellement et physiquement ouvert; il invite le visiteur à venir au centre de la coupe où sont consultables des documents d'interprétation.

Le jury a vanté la splendeur de cette élégante pièce de ferronnerie qui assure à la coupe une présence forte de par son ampleur et sa matérialité. Elle est moderne, légère et reflète les couleurs environnantes qui varient tout au long de la journée et de la nuit. Cette conception est facilement compréhensible et sera complétée par une bande sonore évoquant le bruit des lames de patins sur la glace. L'assemblage des bandes de métal symbolise le travail d'équipe et la force tout en

préservant le caractère léger et ouvert de l'installation. L'œuvre contrastera par ailleurs avec les monuments traditionnels qui l'entourent.

Des préoccupations ont été émises concernant la façon dont les différents éléments de la conception s'intégreront les uns aux autres, et sa dimension par rapport à l'espace environnant. Des questions relatives à l'entretien, et notamment à la durabilité sur le long terme des installations électriques et sonores, ont également été soulevées. Le jury a par ailleurs dit redouter que l'utilisation de la forme originale de la coupe ne concorde pas avec l'image que les passants ont de sa version contemporaine.

3. Intégral Jean Beaudoin + Novalux

Cette proposition donne l'impression d'un mur de glace grâce à l'utilisation du verre, de l'eau et d'effets givrants. Elle inclut la représentation d'une section semi-circulaire de la coupe sur laquelle sont inscrits les noms des membres des dernières équipes gagnantes, comme cela est le cas sur la coupe originale. La volonté de ses concepteurs est de faire ressortir la dimension nordique de la vie des Canadiens, en invitant les passants à pénétrer dans un espace commémoratif entouré de glace et empreint de couleurs changeantes.

Les membres du jury ont été sensibles à la simplicité et à l'élégance de cette conception ainsi qu'à l'attention portée à la reconnaissance du rôle des joueurs et des équipes dans l'histoire de la coupe. Cependant, si l'idée de graver des noms sur un mur est tout à fait appropriée dans le cadre d'une installation commémorative, elle n'est pas forcément perçue comme une célébration.

De nombreuses préoccupations ont été soulevées à l'égard du fonctionnement mécanique et de l'entretien futur de cette installation qui utilise de l'eau et de la glace. La conception dans son ensemble est intéressante sur le plan esthétique, mais il n'est pas certain qu'elle intègre les objectifs visuels et de célébration du projet. En outre, l'installation et le stockage futurs de nouvelles informations sur les « murs » de glace de la structure constituent des problèmes non résolus.

4. JA Architecture Studio & Sebastian Errazuriz Studio

Cette équipe a imaginé un arc de triomphe représentant le profil de la coupe Stanley. Les surfaces de cet arc seraient couvertes de textes d'interprétation invitant les visiteurs à passer sous le monument. L'emplacement de la conception permettrait de l'utiliser comme calendrier solaire avec la projection de son ombre sur des dates clés inscrites au niveau du sol.

Les membres du jury saluent le caractère inventif, puissant et saisissant de cette conception qu'ils jugent aussi bien littérale qu'abstraite. Elle se veut un écho évident de l'arc de triomphe du Monument commémoratif de guerre du Canada situé non loin. Elle est à la fois spectaculaire et intrigante.

Le comité technique a indiqué dans son examen que la proposition était surdimensionnée et dépassait le budget; l'équipe de conception a donc présenté une version réduite en béton. Le jury a néanmoins dit redouter que l'installation ne s'intègre pas bien dans l'environnement urbain restreint en raison de sa hauteur et de son volume. L'estimation des coûts demeure également une source de préoccupation. Le jeu d'ombre enfin est intéressant, mais ne serait pas souvent opérant étant donné la réalité du climat canadien.

5. Myros Trutiak/Pelletier/vanderGaast

Cette équipe a choisi de placer une statue de Lord Stanley au centre du profil découpé de l'actuelle coupe Stanley. Lord Stanley tend son trophée à deux jeunes joueurs, un garçon et une fille, placés sur une patinoire fictive. Des bancs sont à la disposition des passants.

Le jury a été sensible à l'histoire et aux sentiments d'attachement qu'évoque cette conception. L'idée est claire : représenter le don de la coupe par Lord Stanley, la relation entre les générations et l'intimité des spectateurs dans une patinoire.

Les sources de préoccupation du jury résidaient dans la simplicité statique et littérale de cette conception. Le jury a également émis des doutes à l'égard du moment imaginé du « don » et du choix des personnages représentés, à savoir Lord Stanley lui-même et les deux jeunes joueurs. Bien qu'elle respire le bonheur et la gaieté, cette installation didactique se contente de placer un homme sur un piédestal, comme la plupart des monuments plus anciens situés non loin.

6. North Design/Blackwell/Mulvi & Banani

Cette conception repose sur l'empilement vertical d'éléments circulaires représentant l'évolution organique de la coupe Stanley, à laquelle ont été rajoutés au fil des années des anneaux métalliques mentionnant les noms des équipes, des entraîneurs et des joueurs qui ont remporté le trophée. L'éclairage, à des intervalles clés de l'empilement et au niveau du sol, est un aspect essentiel de cette installation.

Le jury a relevé la nature moderne, abstraite de cette proposition. Les éléments métalliques formeront une sculpture totémique colorée et impressionniste. L'équipe de conception a par ailleurs décidé avec pertinence de revoir l'apparence de l'espace environnant à travers le remplacement de l'actuel pavage pour créer une texture harmonieuse et un impact visuel clair.

Le jury a déclaré redouter que le caractère abstrait de cette conception entre trop en opposition avec une représentation littérale. La conception ne fait en outre aucune référence évidente à l'iconographie de la coupe et à l'enthousiasme qu'elle suscite. Le jury a aussi dit craindre que l'utilisation d'un système d'éclairage pour engendrer un impact visuel, au niveau du sol notamment, ne soit trop dépendante des conditions météorologiques et de l'entretien. Dans l'ensemble, le jury a émis des doutes quant à la lisibilité de cette conception.

7. SPMB/1X1 Architecture

La principale particularité de cette proposition est d'être centrée sur la coupe Stanley contemporaine. Une réplique surdimensionnée de celle-ci est soutenue sur un plan incliné par des mains tendues, comme si des joueurs victorieux euphoriques la brandissaient au-dessus de leur tête. L'installation est proche du niveau du sol, ce qui permet aux passants de la toucher. D'autres éléments d'interprétation composent l'installation, et notamment un texte et une photo de Lord Stanley gravés sur la partie inférieure de la coupe.

Les membres du jury ont été sensibles à la simplicité de l'image qui évoque la passation de la coupe entre les mains tendues de nombreux joueurs. C'est une image de célébration dynamique, vivante et symbolique.

Le jury a exprimé des préoccupations à l'égard du profil plat des mains tendues en métal, se demandant si elles ne seraient pas en conflit pas sur le plan visuel avec la forme circulaire du trophée. L'installation dans son ensemble a été jugée surchargée et surdimensionnée, rappelant par sa forme un canon. Les informations gravées sur la partie inférieure de la coupe seraient difficiles à lire et s'accordent mal avec le reste de la conception. Par ailleurs, comme dans le cas des autres conceptions où des noms seraient gravés dans un pavage au niveau du sol, elle présenterait des problèmes de lisibilité.

8. Studio West/Exp.

Cette proposition combine une statue de Lord Stanley posée sur un socle en granit avec une sculpture en bas-relief de la coupe contemporaine ornant un mur. D'autres éléments complètent cette conception, et notamment des « marques de lame » gravées dans des dalles de granit, et des textes d'interprétation sur la partie inférieure.

Le jury a indiqué que cette conception véhiculait un message de fierté et de célébration. Il s'agit d'un monument simple, que ses concepteurs décrivent comme « imposant », « de taille héroïque », et « impressionnant ».

Des préoccupations ont été exprimées concernant la représentation très littérale de cette conception traditionnelle. Le style héroïque de la statue et de la coupe (en bas-relief) confère à l'ensemble un caractère statique et démodé. Les différents éléments de la conception gravés sur la chaussée seront par ailleurs illisibles pendant de nombreux mois (comme cela est le cas des autres propositions incluant des gravures au niveau du sol).